



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques
Service politiques et police de l'eau

Paris, le 09/10/2023

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36

Romarc MACAIRE (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 23

Courriel : driebat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 01/10/2023 au 08/10/2023

Référence : Décret n° 2021-807 du 24 juin 2021 relatif à la promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau, en application de l'article L. 211-1 du code de l'environnement

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacune des 35 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la semaine écoulée, appelée Qm3J (ex VCN3) aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur l'Hydroportail. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://ades.eaufrance.fr/>



Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 01 octobre au 08 octobre 2023

N°33

édité le 09/10/2023

Synthèse

La semaine dernière a une nouvelle fois été marquée par un temps particulièrement chaud pour la saison (quelques records mensuels sont tombés) et plutôt sec. Mardi dernier, une faible perturbation a balayé l'ensemble du bassin avec des cumuls allant de 2 à 10mm. Ces pluies n'ont eu que peu d'effet sur les débits. La situation continue donc de se dégrader alors qu'elle devrait s'améliorer en cette période. Les points de suivi des nappes présentent une tendance à la baisse. Les franchissements de seuils demeurent identiques. À Ecrosnes, le seuil d'alerte a été franchi sur toute la semaine. Cette semaine s'annonce encore exceptionnellement chaude et sèche. Les débits devraient soit rester stables, soit continuer de baisser faiblement. Quelques pluies sont annoncées pour samedi mais cela reste à confirmer.

Grandes rivières

La totalité des grandes rivières a été légèrement à la baisse cette semaine à l'exception de la Marne à Gournay qui est restée stable. L'Yonne à Pont-sur-Yonne passe même en alerte sur la période. Un temps encore sec est annoncé au moins jusqu'au week-end, la situation ne devrait guère évoluer.

Sur 7 stations, on compte :

- 0 station en **vigilance**.
- 1 station en **alerte** : Pont-sur-Yonne sur l'Yonne.
- 0 station en **alerte renforcée**.
- 0 station en **crise**.

Petites rivières

Sur les petites rivières, le temps sec de la semaine passée a conduit aux franchissements de nouveaux seuils. C'est notamment le cas à Courtomer sur l'Yerres qui passe en alerte pour la 1ère fois depuis 2011. Les faibles pluies de mardi n'ont quasi pas eu d'effet sur les débits et la situation a continué de se dégrader doucement.

Le temps sec prévu encore pour les prochains jours ne devrait pas arranger la situation dans l'immédiat.

Sur 28 stations, on compte :

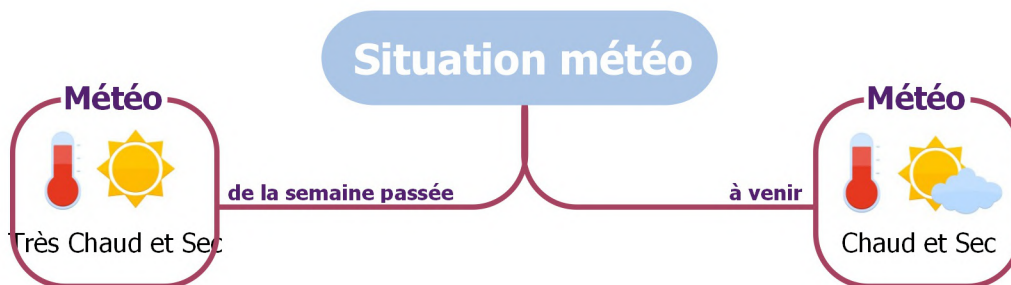
- 11 stations en **vigilance** : Ambleville sur l'Aubette, Saint-Martin-de-Nigelles sur la Drouette, Fourges sur l'Epte, Episy (Loing) sur le Loing, Aulnay-sur-Mauldre [Centre] sur la Mauldre, Saint-Chéron [St-Evrout] sur l'Orge, Diant [Lavoir de Cornoy] sur l'Orvanne, Jouarre [Vanry] sur le Petit Morin, Nesles-la-Vallée sur le Sausseron, Saint-Eugène sur le Surmelin et Viarmes [Moulin de Bertinval] sur l'Ysieux.
- 5 stations en **alerte** : Morsang-sur-Orge sur l'Orge, Saint-Cyr-sous-Dourdan sur la Rémarde, Férolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon, Congis [Gué-à-Tresmes] sur la Théroutanne et Courtomer [Paradis] sur l'Yerres.
- 3 stations en **alerte renforcée** : Pommeuse sur le Grand Morin, Episy (Lunain) sur le Lunain et Pont-sur-Vanne sur la Vanne.
- 1 station en **crise** : Montmirail sur le Petit Morin.

Situation des nappes

Après une très faible recharge des nappes à l'hiver 2022-2023, les nappes d'Île-de-France se vidangent depuis le mois de mars pour la plupart des points de suivi. En début du mois d'octobre, la vidange se poursuit.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 0 piézomètre en **vigilance**.
- 3 piézomètres en **alerte** : Buhy, Saint-Martin-Chennetron et Escrones.
- 1 piézomètre en **alerte renforcée** : Mareil-le-Guyon.
- 2 piézomètres en **crise** : Théméricourt et Bréval.



Bilan synthétique de la semaine passée

Débits



Baisse

Nappes



Vidange

Stations jaugées

la semaine à venir pour valider les débits

- Férolles-Atilly [La Jonchère]
- Blandy-les-Tours
- Courtomer [Paradis]
- Pommeuse
- Episy (Loing)
- Episy (Lunain)

Prochain bulletin d'étiage le 17 octobre 2023

QR code du bulletin



SOMMAIRE

Situation des rivières	p.3
Carte de suivi de l'étiage	p.3
Débits des rivières	p.4
Evolution des débits journaliers	p.5
Bilan annuel des bulletins	p.7
 Situation des nappes	 p.8
Etat des piézomètres.....	p.8
Carte de suivi de l'état piézométrique	p.8
Evolution des piézomètres	p.9

Situation des rivières

2

Carte de suivi de l'étiage Situation du 09/10/2023



Etat de criticité de la situation d'étiage

Stations_Etiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Débit des rivières sur la quinzaine

Tableau des débits

Stations		Seuils (m³/s)				Qm3J (m³/s)			Tendance	Indice de confiance	
						N°31	N°32	N°33			
		V	A	AR	C	17/09	24/09	01/10			08/10
Grandes rivières :											
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	40	38	38	le 01/10/23	→	
Oise	Creil	32	25	20	17	35	36	C 33	le 07/10/23	↘	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	79	74	70	le 07/10/23	→	
Seine	Alfortville	64	48	41	36	84	83	68	le 07/10/23	↘	
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	119	113	111	le 07/10/23	→	
Seine	Vernon	170	131	113	100	198	186	176	le 07/10/23	→	
Yonne	Pont-sur-Yonne	30	16	13	11	26	17	16	le 06/10/23	→	
Petites rivières :											
Aubette	Ambleville (*)	0,31	0,27	0,22	0,20	0,37	C 0,34	C 0,29	le 07/10/23	/	/
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75	1,36	1,41	1,46	le 01/10/23	/	/
Drouette	Saint-Martin-de-Nigelles (*)	0,37	0,31	0,28	0,26	0,50	0,35	0,35	le 01/10/23	/	/
Essonne	Ballancourt	5,5	4,5	3,9	3,5	5,7	5,8	5,7	le 06/10/23	→	
	Guigneville [La Mothe] (***)	2,4	1,8	1,6	1,4	2,4	C 2,5	C 2,5	le 04/10/23	→	
Epte	Fourges (*)	5,2	4,0	3,5	3,1	5,0	4,9	4,7	le 07/10/23	/	/
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	1,9	1,8	1,8	le 07/10/23	→	
Juine	Saclas (**)		0,67	0,61	0,55	0,89	0,94	0,94	le 07/10/23	/	/
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	5,1	4,2	4,2	le 05/10/23	→	
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,17	0,18	0,17	le 07/10/23	↘	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,71	0,46	0,46	le 01/10/23	→	
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	1,38	1,03	1,04	le 01/10/23	→	
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0,16	0,13	0,12	0,11	0,15	0,14	0,14	le 01/10/23	→	
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	2,0	1,5	1,4	le 01/10/23	→	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,22	0,24	0,24	le 01/10/23	→	
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,35	0,34	0,34	le 01/10/23	→	
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50	0,76	0,75	0,76	le 01/10/23	→	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,22	0,20	0,19	le 01/10/23	→	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,031	0,021	0,018	le 07/10/23	↘	
Ru d'Ancœur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	0,016	0,016	0,015	le 06/10/23	↘	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,33	0,31	0,29	le 03/10/23	→	
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	0,69	0,71	0,72	le 01/10/23	→	
Thérrouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,26	0,25	0,25	le 01/10/23	→	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,2	3,0	2,4	2,0	2,3	2,3	2,3	le 04/10/23	→	
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	1,25	1,14	1,12	le 07/10/23	→	
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010	0,052	0,062	0,032	le 07/10/23	↘	
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060	0,117	0,111	C 0,092	le 07/10/23	→	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,70	0,51	0,50	le 01/10/23	→	

- ^c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
 (*) station gérée par la DREAL Normandie
 (**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire
 (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

[/] Pour les stations non gérées par la DRIEAT, les données sont à titre indicatif et nous n'en garantissons pas la qualité. C'est pourquoi nous ne proposons ni de tendance ni d'indice de confiance. Si besoin d'informations complémentaires, voir avec les DREAL concernées. (cf. liens sur la dernière page)

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur l'Hydroportail : <http://www.hydro.eaufrance.fr>.

Tendance à venir :

- à la hausse ↗
- plutôt stable →
- à la baisse ↘
- incertain ?

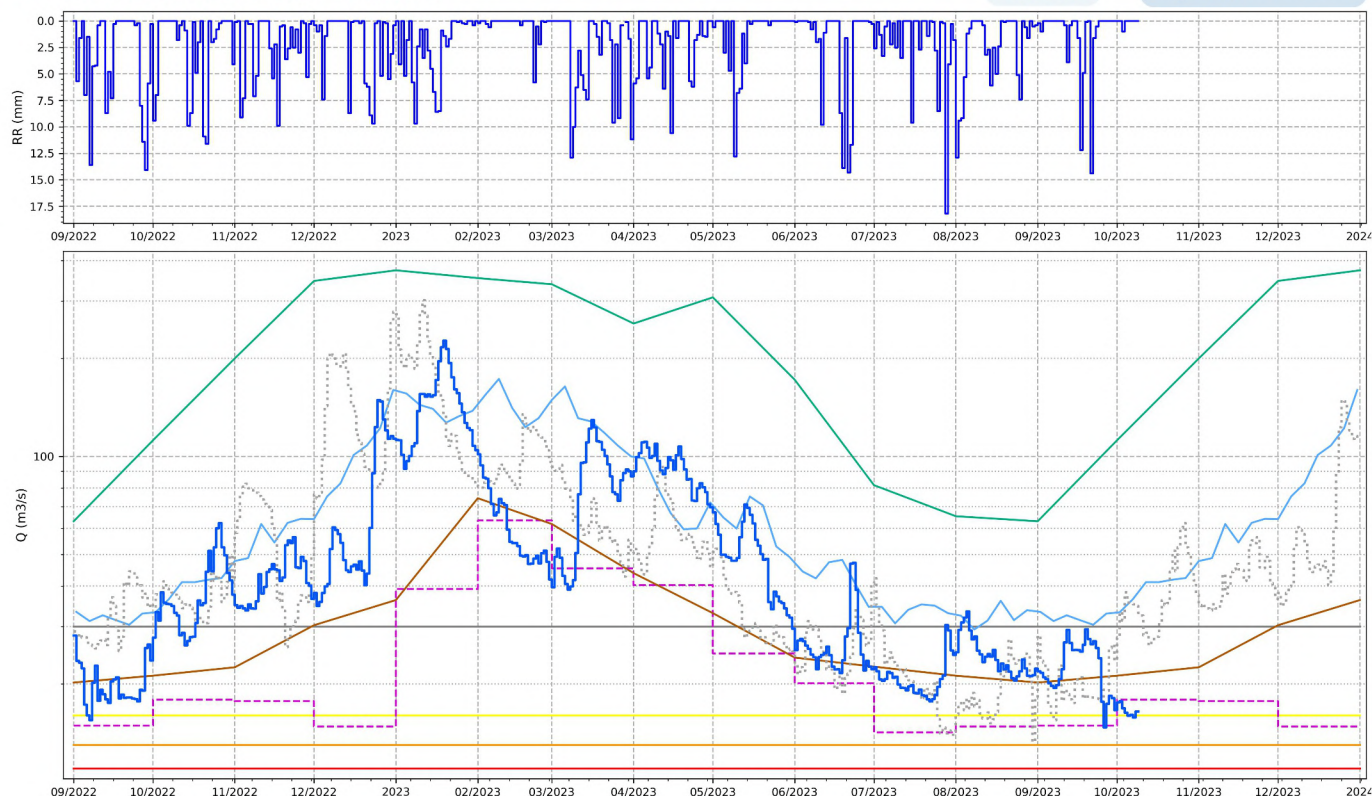
La tendance est évaluée en fonction des caractéristiques de la rivière et des prévisions météorologiques. Elle est soumise à de nombreuses incertitudes.

Evolution des débits journaliers et des précipitations journalières pour quelques stations représentatives depuis septembre 2022

L'Yonne à Pont-sur-Yonne

État : A

Qm3J : 16 m³/s

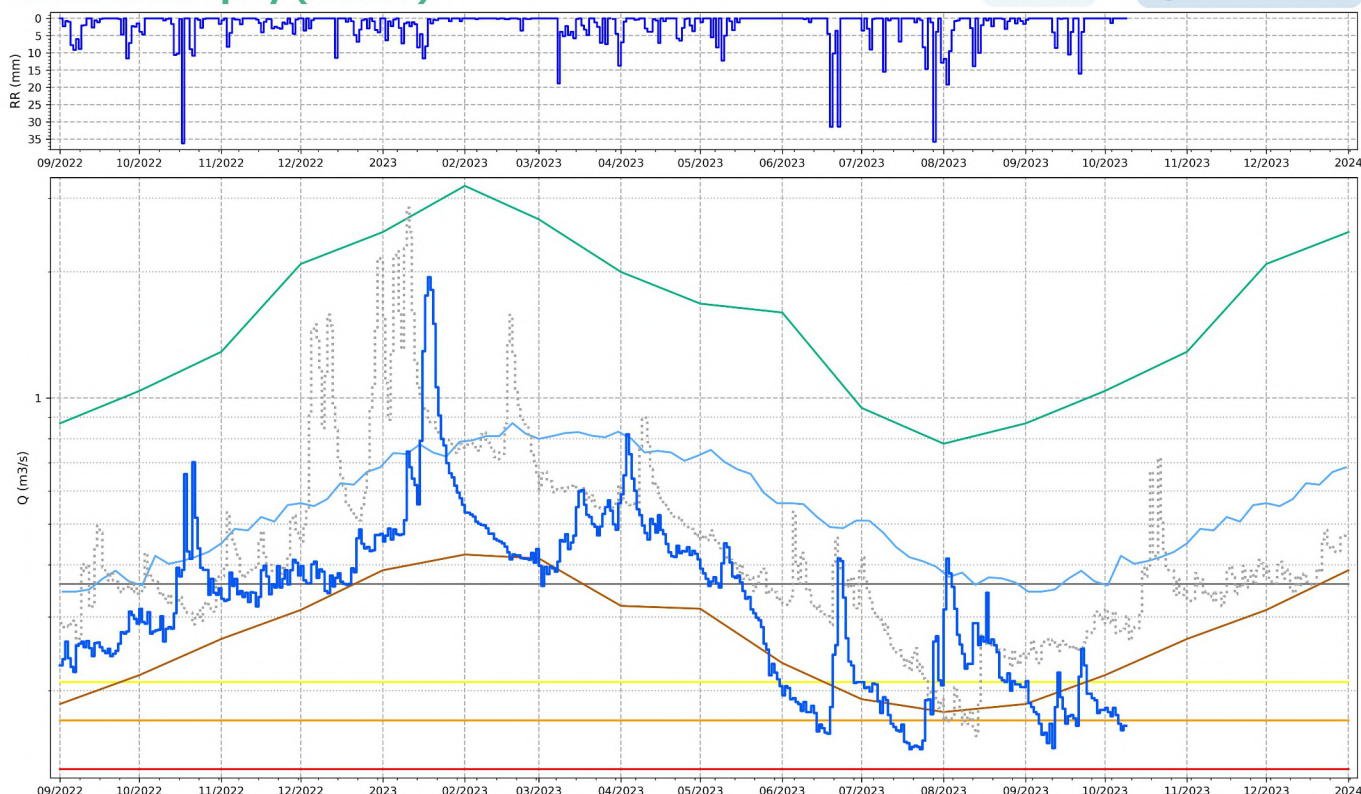


Commentaire : L'Yonne à Pont-sur-Yonne passe pour la 1ère fois de la saison en alerte et est largement sous la quinquennale sèche mensuelle. Il s'agirait pour le moment du Qm3J le plus bas jamais mesuré pour un mois d'octobre (en tirets roses, courbe des Qm3J historiques mensuels).

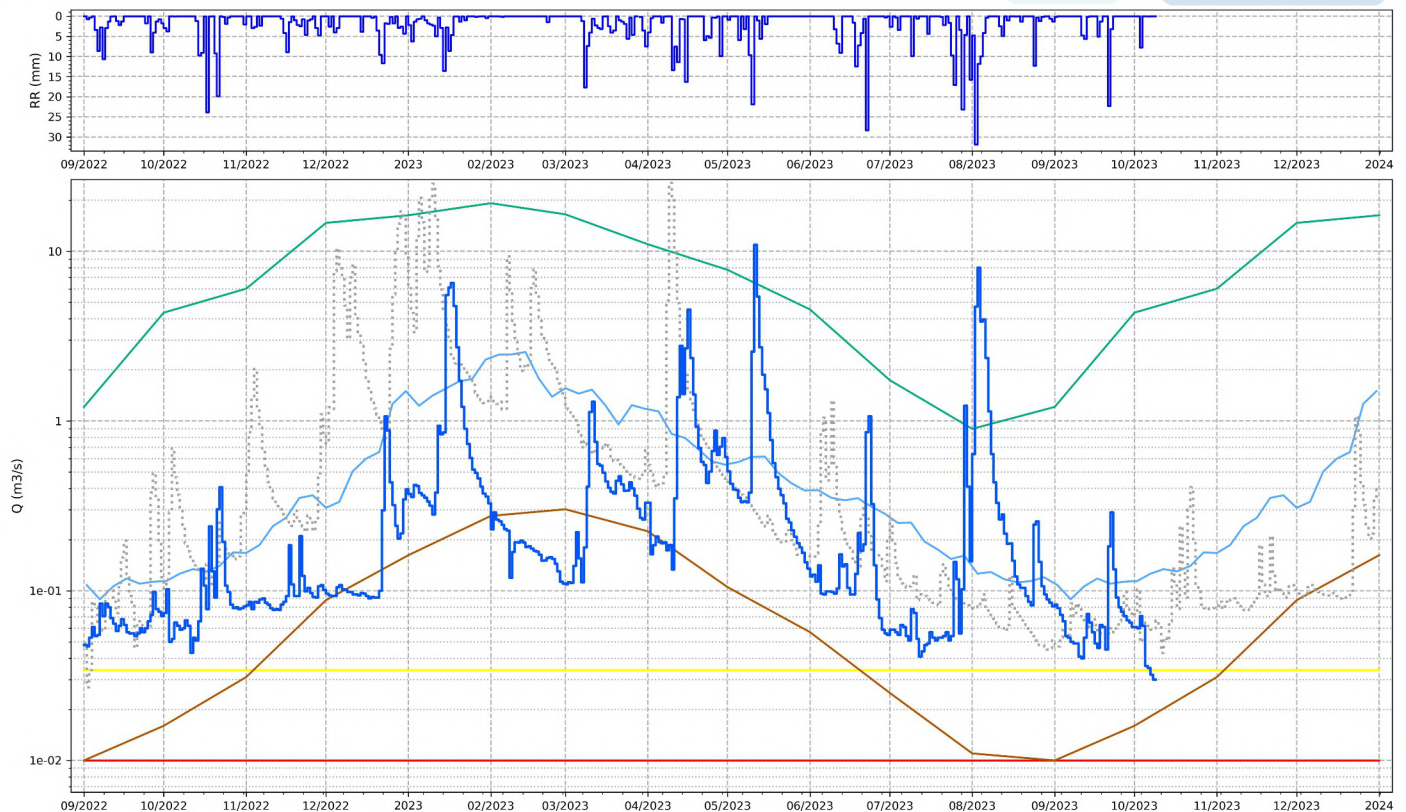
Le Lunain à Episy (Lunain)

État : AR

Qm3J : 0.17 m³/s



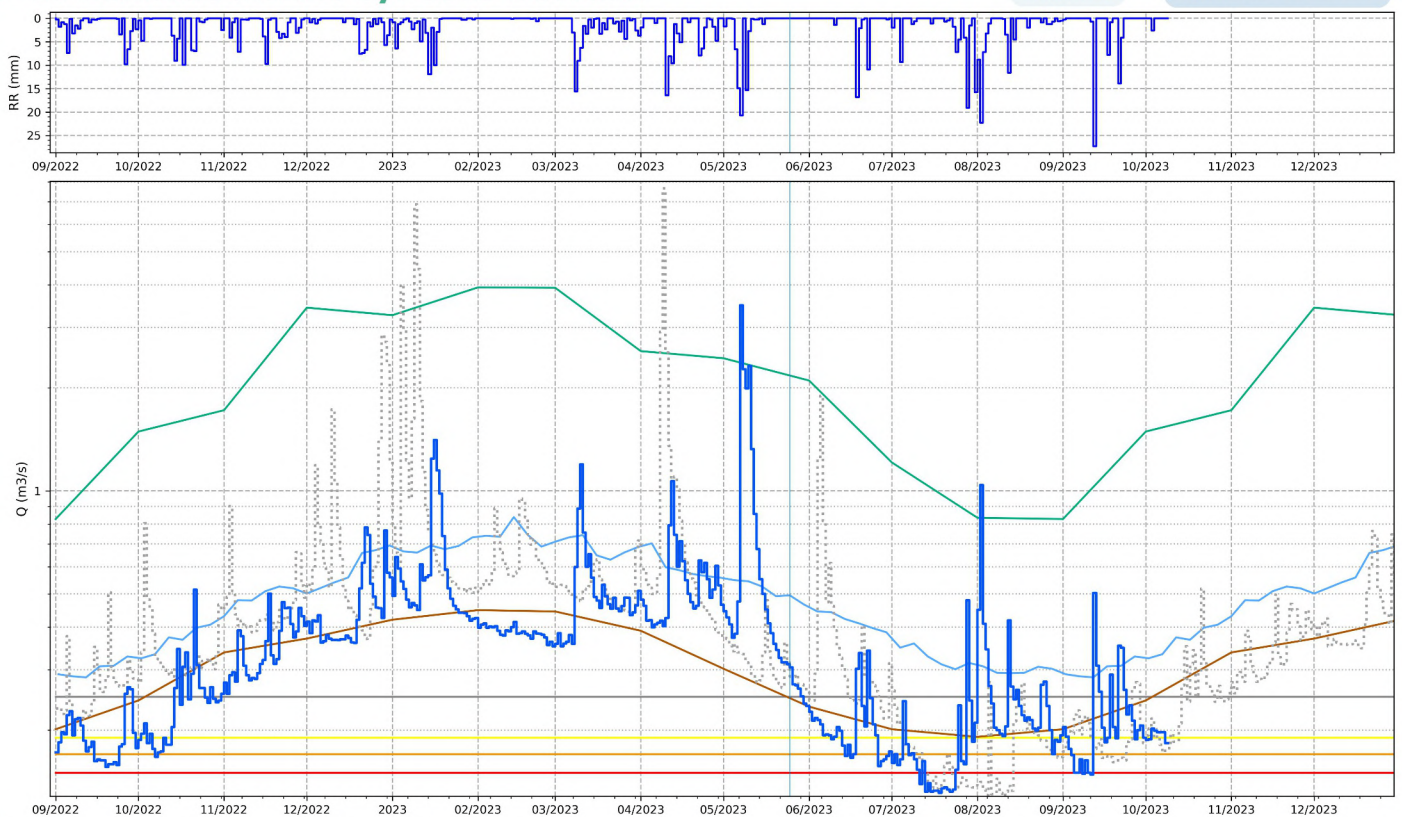
Commentaire : L'absence de pluie significative depuis le début du mois d'octobre a entraîné la baisse des niveau du Lunain à Episy. Comme début septembre, la station a de nouveau franchi son seuil d'alerte renforcée. Les niveaux sont bien plus bas que l'année dernière à la même période et aussi en dessous de la quinquennale mensuelle sèche.



Commentaire : Malgré les pluies ponctuelles sur la journée du 03/10 qui ont touché le bassin de l'Yerres, les niveaux ont continué à baisser franchissant le seuil d'alerte. Ce niveau aussi bas sur 3 jours consécutifs n'avait pas été observé depuis 2011. Un jaugeage est programmé cette semaine pour confirmer le franchissement du seuil.

La Rémarde à Saint-Cyr-sous-Dourdan

État : A

Qm3J : 0.19 m³/s

Commentaire : La Rémarde à Saint-Cyr-sous-Dourdan a de nouveau franchi son seuil d'alerte. Bien qu'ayant des niveaux similaires à ceux de 2022, ces derniers restent bien en dessous de la quinquennale mensuelle sèche.

Légende des graphes:

- Débits journaliers
- Débits année précédente
- Quinquennales humides
- Médianes
- Quinquennales sèches
- Seuil de Vigilance
- Seuil d'Alerte
- Seuil d'Alerte Renforcée
- Seuil de Crise
- ||| Précipitations journalières (Antilope)

Bilan annuel des bulletins de la saison d'été 2023

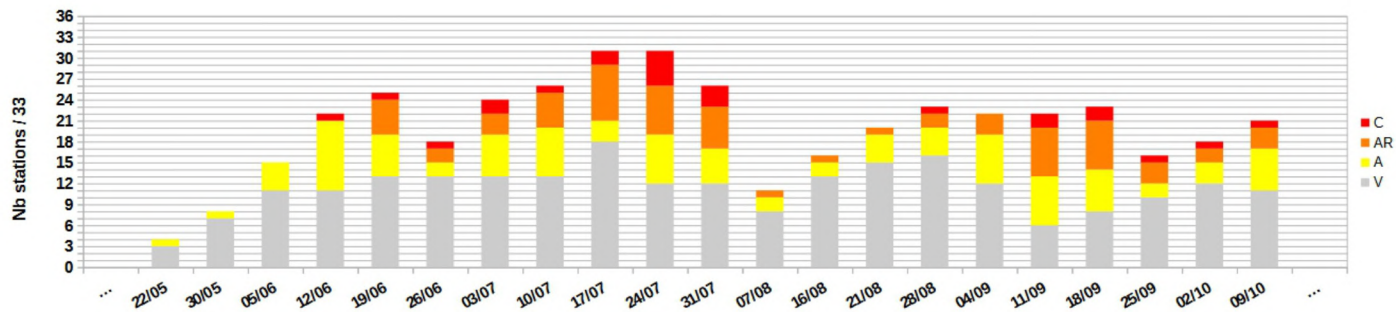
V	...	3	7	11	11	13	13	13	13	18	12	12	8	13	15	16	12	6	8	10	12	11	...	260
A	...	1	1	4	10	6	2	6	7	3	7	5	2	2	4	4	7	7	6	2	3	6	...	95
AR	...	0	0	0	0	5	2	3	5	8	7	6	1	1	1	2	3	7	7	3	2	3	...	66
C	...	0	0	0	1	1	1	2	1	2	5	3	0	0	0	1	0	2	2	1	1	1	...	24
TOTAL / 35		4	8	15	22	25	18	24	26	31	31	26	11	16	20	23	22	22	23	16	18	21		445

c débit corrigé depuis le bulletin
précédent suite à de nouvelles
informations

(*) station gérée par la DREAL Normandie

(**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire

(***) station non réglementaire, donnée à titre d'information



Situation des nappes

Etat des piézomètres

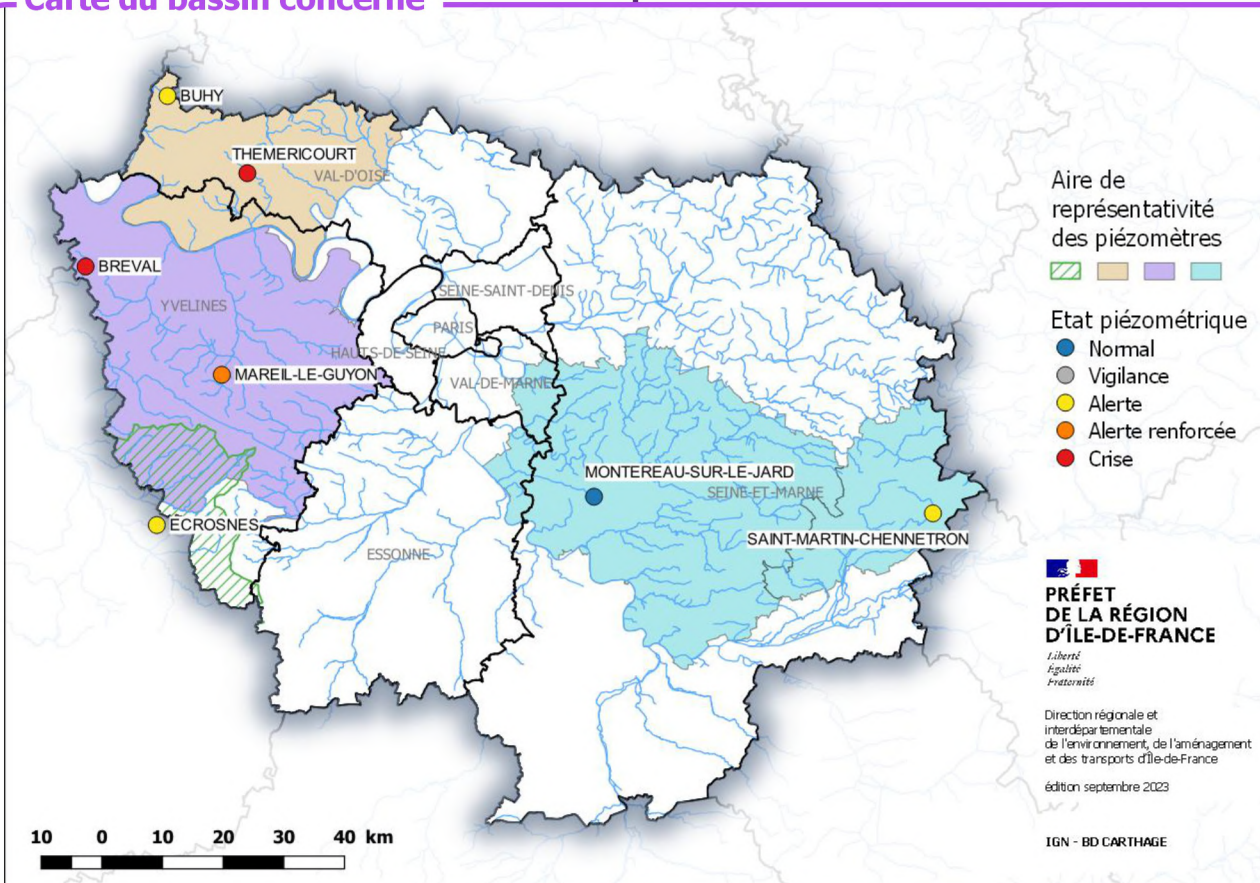
Tableau des tendances

En semaine 40, tous les points de suivi sont en baisse. Le piézomètre d'Ecrosnes poursuit sa lente vidange, peu perceptible à l'échelle d'une semaine.

Nappe	Piézomètre de référence	Seuils (m)				N°31	N°32	N°33	Tendance récente
		V	A	AR	C	Semaine 38	Semaine 39	Semaine 40	
						17/09	24/09	01/10	
Craie du Vexin français	Buhy	44,5	44	43,5	43	43,61	43,83	43,72	Baisse
	Théméricourt	64,2	63,5	62,8	62,1	61,43	61,52	61,45	Baisse
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	112,7	112,3	111,9	111,5	111,38	111,35	111,31	Baisse
	Mareil-le-Guyon	75,3	75	74,7	74,4	74,54	74,51	74,49	Baisse
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	48,8	48,4	48	47,6	49,40	49,36	49,33	Baisse
	Saint-Martin-Chennetron	127,5	125,5	123,6	121,6	124,30	124,25	124,20	Baisse
Craie sous calcaires de Beauce	Ecrosnes	136,5	136,3	136,1	135,9	136,29	136,27	136,27	Baisse

Carte de suivi de l'état piézométrique

Carte du bassin concerné

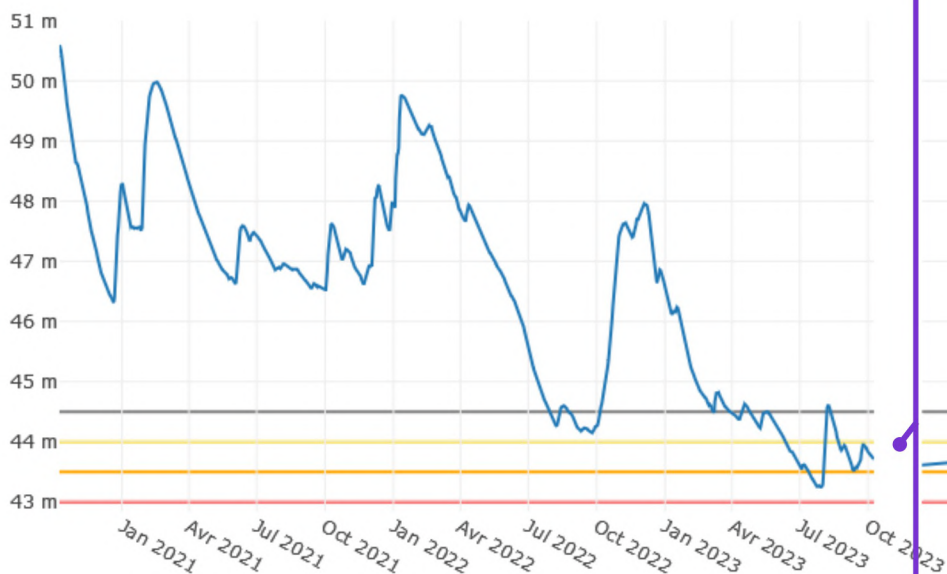


Etat des piézomètres (sur 3 ans)

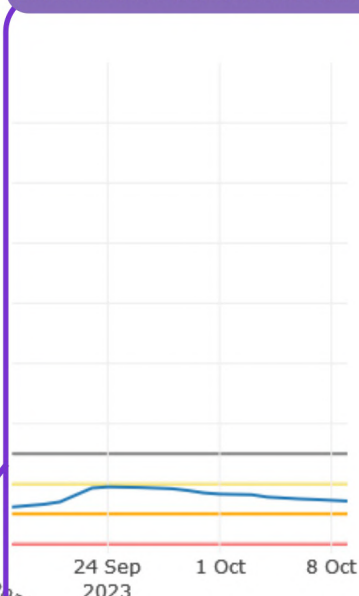
Nappe de la craie du Vexin Français

Le niveau dans la nappe de la craie était en hausse entre la mi et la fin septembre. Depuis le niveau est en baisse à un rythme un peu plus modéré qu'en période estivale. Les piézomètres de Buhy et Théméricourt demeurent respectivement en situation d'alerte et de crise.

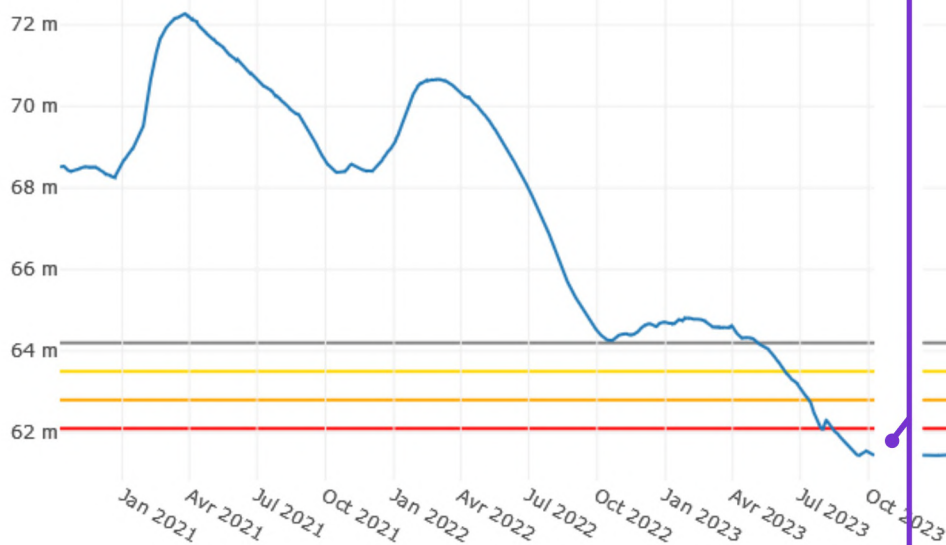
Buhy



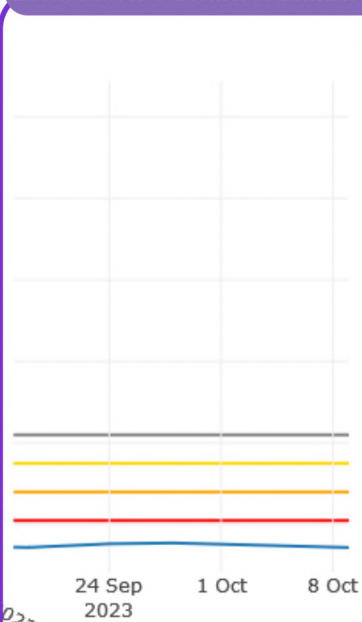
Zoom sur les 3 dernières semaines



Théméricourt



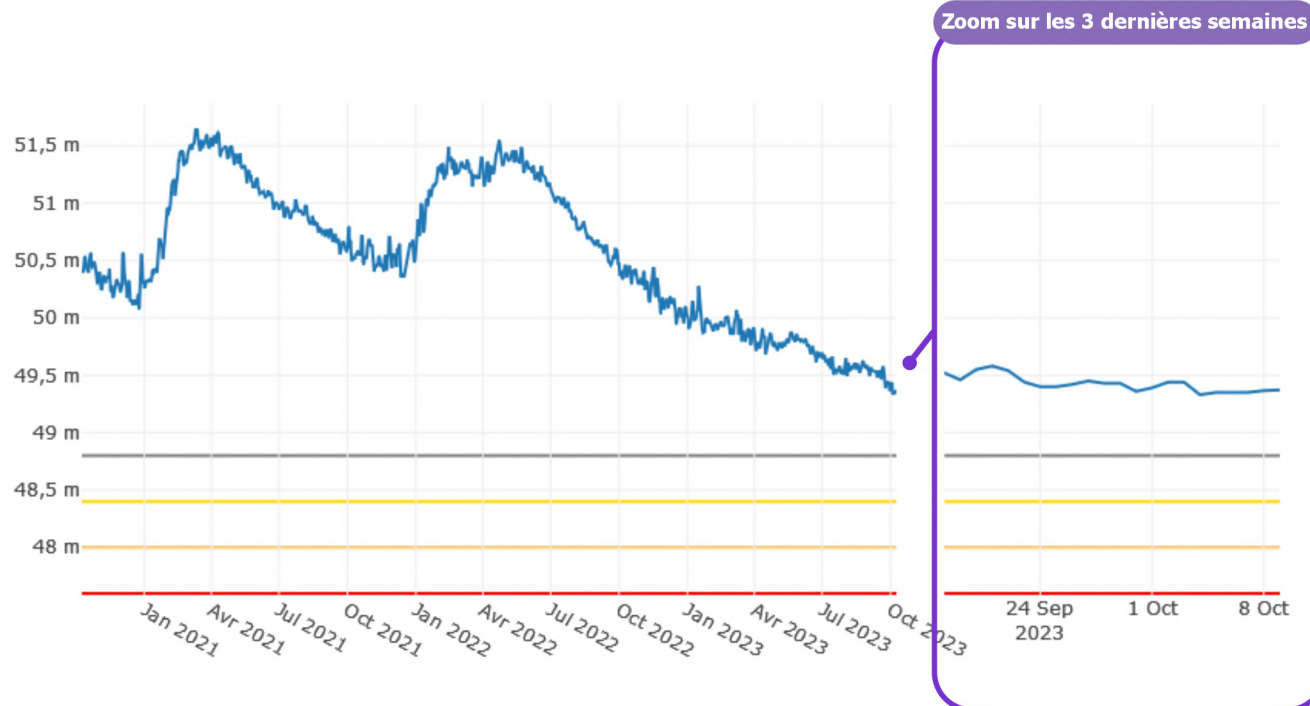
Zoom sur les 3 dernières semaines



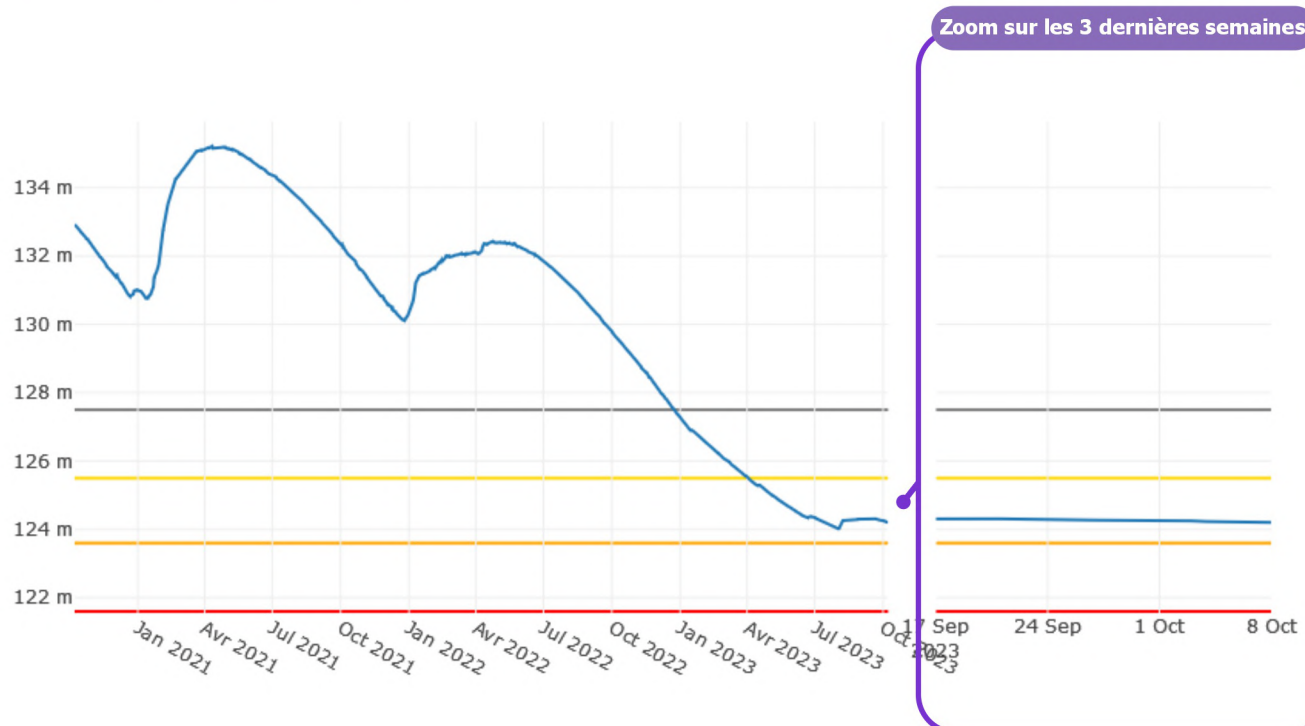
Nappe du Champigny en Brie

À Montereau-sur-le-Jard, les niveaux ont été plutôt stables pendant la période la plus chaude. Les niveaux sont globalement en baisse depuis septembre. A Saint-Martin-Chennetron, le niveau s'est stabilisé entre début août et fin septembre. Depuis, le niveau repart à la baisse à un rythme modéré. Ce dernier point demeure en alerte.

Montereau-sur-le-Jard



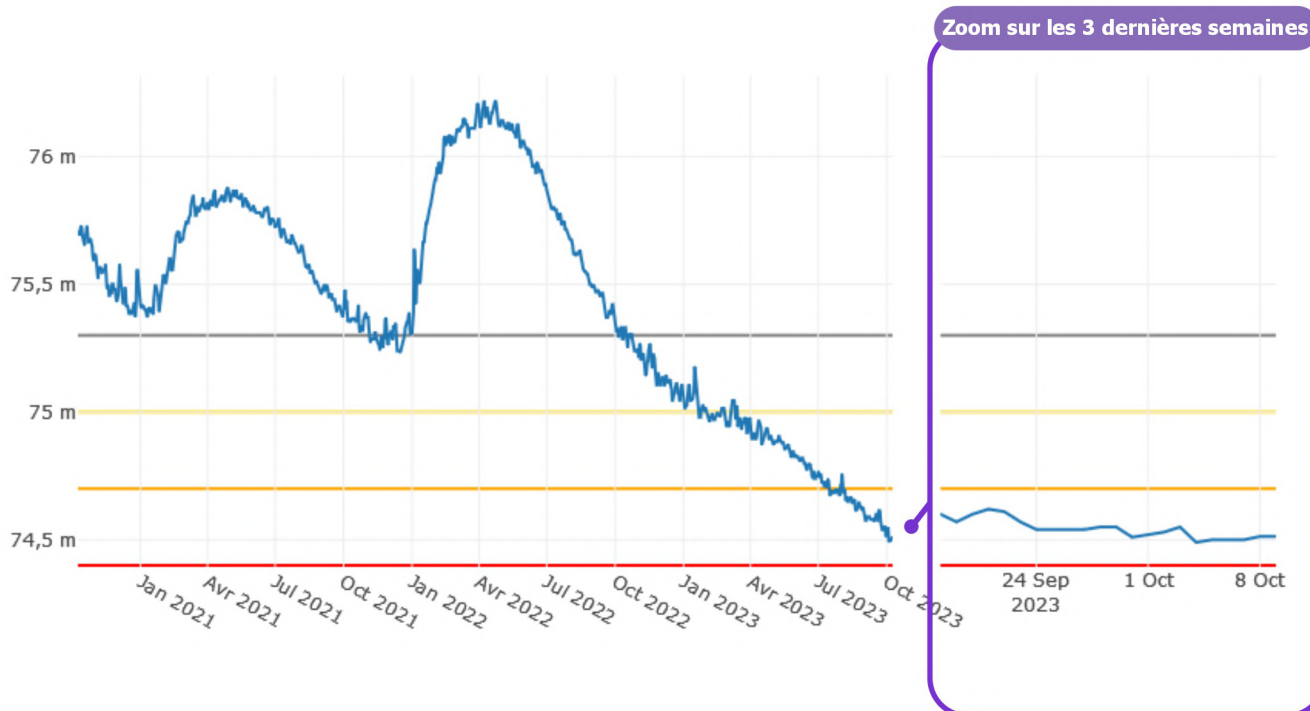
Saint Martin Chennetron



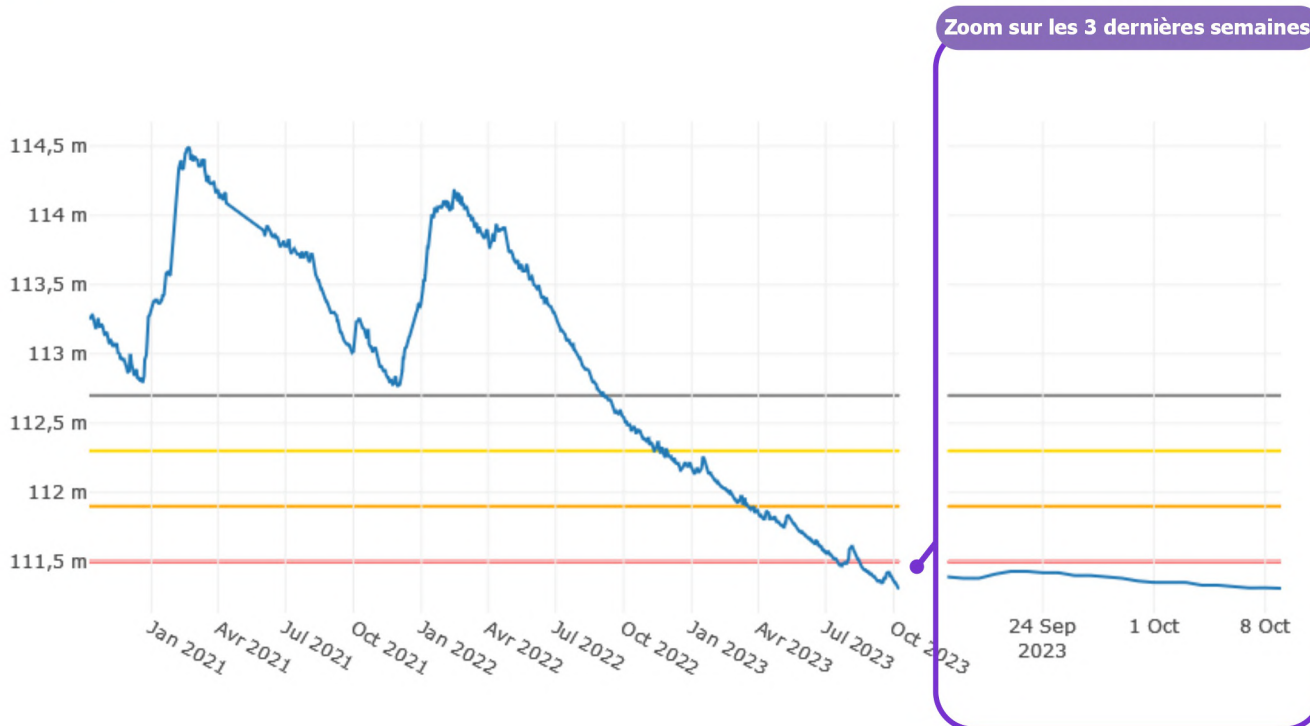
Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

La situation demeure identique sur les deux points de suivi du Mantois : en alerte renforcée à Mareil-le-Guyon et crise à Bréval. La tendance est en baisse.

Mareil le Guyon



Bréval

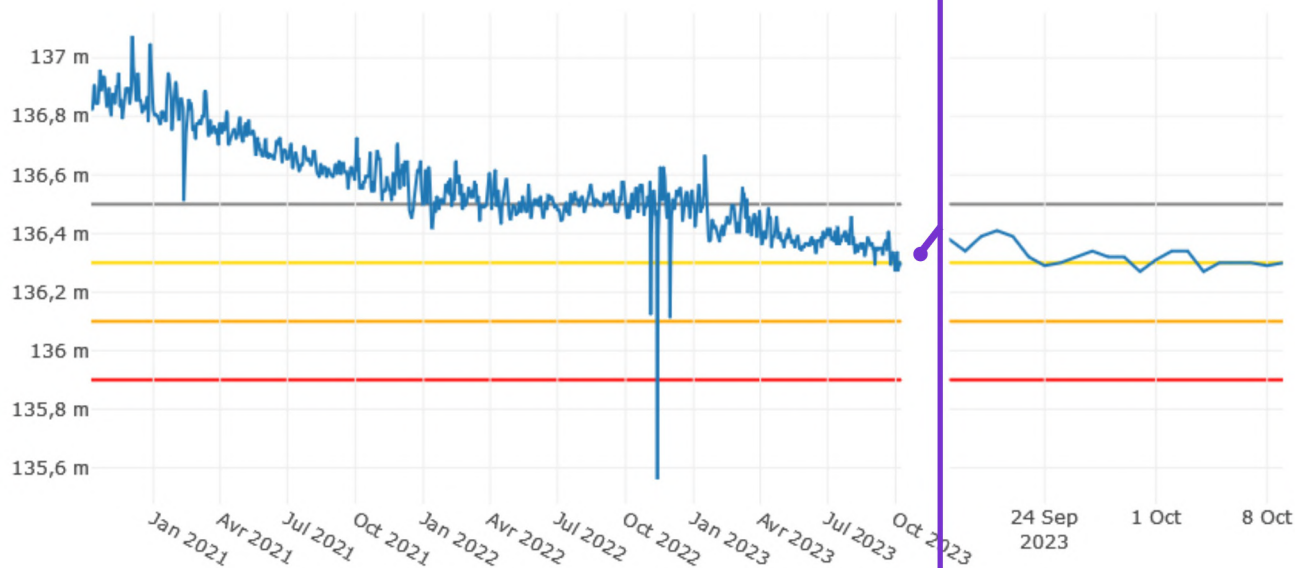


Nappe de la craie sous calcaires de Beauce

Cette semaine, le niveau d'alerte a été durablement franchi au piézomètre d'Ecroshes. Le niveau dans le piézomètre d'Ecroshes varie peu d'une semaine à l'autre. Toutefois, la tendance de fond provoque une

Ecroshes

Zoom sur les 3 dernières semaines



L'étiage sur Internet :

- DRIEAT : <http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>
- DREAL Normandie : <http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/hydro/QMJ/QMJ.html>
- DREAL Centre - Val de Loire : <http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-debits-des-rivieres-sur-le-bassin-loire-a111.html>

Données rivières en ligne :
<http://www.hydro.eaufrance.fr/>

Données nappes en ligne :
<http://ades.eaufrance.fr/>

Observatoire national des étiages :
<http://onde.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :
<https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>
<https://vigieau.gouv.fr/>

Liens utiles

Contact

drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr



Prochain bulletin d'étiage le 17 octobre 2023